

**22 avril 2004**

## **Arrêté du Gouvernement wallon fixant le cadre organique du personnel du Ministère de la Région wallonne**

Cet arrêté a été modifié par:

- l'AGW du 27 mai 2004;
- l'AGW du 25 août 2005.

Consolidation officielle

Le Gouvernement wallon,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, notamment l'article 87, modifié par les lois spéciales des 8 août 1988 et 16 juillet 1993;

Vu l'arrêté royal du 22 décembre 2000 fixant les principes généraux du statut administratif et pécuniaire des agents de l'Etat applicables au personnel des services des gouvernements de Communauté et de Région et des Collèges de la Commission communautaire commune et de la Commission communautaire française ainsi qu'aux personnes morales de droit public qui en dépendent;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique wallonne;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 14 janvier 2004;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 15 janvier 2004;

Vu l'accord du Ministre de la Fonction publique, donné le 14 janvier 2004;

Vu le protocole n°414 du Comité de secteur n° XVI établi le 2 avril 2004

Sur la proposition du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,

Arrête:

### **Art. 1<sup>er</sup>.**

Le cadre organique du personnel du Ministère de la Région wallonne, établi en équivalent temps plein d'emplois, est fixé comme suit:

#### **CHANCELLERIE**

Directeur

1

Premier attaché - traducteur-réviseur (Namur)

1

Pool de la chancellerie

Niveau 1

4

Niveau 2 +

8

Niveau 2

5

Niveau 3

2

#### **SECRETARIAT GENERAL**

Secrétaire général

1

Division du secrétariat général

Inspecteur général

1

Direction du secrétariat général  
Directeur  
1  
Direction juridique  
Directeur  
1  
Direction de la communication  
Directeur  
1  
Direction interdépartementale de l'intégration sociale  
Directeur  
1  
Division du personnel  
Inspecteur général  
1  
Direction de la gestion administrative  
Directeur  
1  
Direction de la gestion pécuniaire  
Directeur  
1  
Division de la trésorerie  
Inspecteur général  
1  
Direction de la comptabilité générale  
Directeur  
1  
Direction du financement  
Directeur  
1  
Direction des recettes  
Directeur  
1  
Direction du contentieux  
Directeur  
1  
Division du budget  
Inspecteur général  
1  
Direction des études  
Directeur  
1  
Direction du budget  
Directeur  
1  
Direction du contrôle des dépenses  
Directeur  
1  
Direction de la comptabilité départementale  
Directeur  
1  
Division de la fonction publique  
Inspecteur général  
1  
Direction de la réglementation  
Directeur  
1  
Direction de l'informatique

Directeur  
 1  
 Direction de l'aide à la gestion  
 Directeur  
 1  
 Division du recrutement et de la formation  
 Inspecteur général  
 1  
 Direction de la formation  
 Directeur  
 1  
 Direction du recrutement  
 Directeur  
 1  
 Direction de la documentation et des archives  
 Directeur  
 1  
 Direction du support logistique  
 Directeur  
 1  
 Premier gradué- construction (Namur)  
 1  
 Premier assistant- administratif (Namur)  
 1  
 Pool du secrétariat général  
 Niveau 1  
 116  
 Niveau 2 +  
 76  
 Niveau 2  
 169  
 Niveau 3  
 72  
 Niveau 4  
 194

#### DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI

Directeur général  
 1  
 (*Direction de la gestion des licences d'armes*  
 I – AGW du 27 mai 2004, art. 1<sup>er</sup>)  
 Division de la politique économique  
 Inspecteur général  
 1  
 Direction de la coordination, de la réglementation et des labels  
 Directeur  
 1  
 Direction de la politique économique  
 Directeur  
 1  
 Direction des programmes européens  
 Directeur  
 1  
 Direction de l'information des aides  
 Directeur  
 1  
 Division de l'industrie et du crédit public

Inspecteur général  
1  
Direction de l'industrie  
Directeur  
1  
Direction du crédit public  
Directeur  
1  
Direction de l'équipement des zones industrielles  
Directeur  
1  
Division des P.M.E.  
Inspecteur général  
1  
Direction des P.M.E.  
Directeur  
1  
Direction de conseil aux entreprises  
Directeur  
1  
Direction d'aides à la consultance  
Directeur  
1  
Division de l'inspection économique  
Inspecteur général  
1  
Direction de Liège  
Directeur  
1  
Direction de Namur et Brabant wallon  
Directeur  
1  
Direction de Charleroi  
Directeur  
1  
Division de l'emploi et de la formation professionnelle  
Inspecteur général  
1  
Direction de l'emploi et de l'immigration  
Directeur  
1  
Direction de la résorption du chômage  
Directeur  
1  
Direction de la formation professionnelle  
Directeur  
1  
Direction de l'inspection  
Directeur  
1  
Premier attaché - administratif (Namur)  
1  
Premier attaché - administratif (Mons)  
1  
Premier attaché - administratif (Liège)  
1  
Commissariat général au tourisme  
Inspecteur général

1  
Direction des équipements touristiques  
Directeur  
1  
Direction de l'organisation et du contrôle  
Directeur  
1  
Direction de la promotion touristique et des relations publiques  
Directeur  
1  
Pool de la direction générale  
( Niveau 1  
171  
Niveau 2 +  
74  
Niveau 2  
138  
Niveau 3  
89  
Niveau 4  
13 – AGW du 25 août 2005, art. 1<sup>er</sup>)

DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENERGIE

Directeur général  
1  
Division de la recherche et de la coopération scientifique  
Inspecteur général  
1  
Direction de la recherche universitaire  
Directeur  
1  
Direction de la coopération scientifique  
Directeur  
1  
Division des aides aux entreprises  
Inspecteur général  
1  
Direction des aides générales  
Directeur  
1  
Direction des aides spécifiques  
Directeur  
1  
Direction de l'analyse financière et des brevets  
Directeur  
1  
Division du contrôle et de la coordination des fonds structurels  
Inspecteur général  
1  
Direction du contrôle  
Directeur  
1  
Direction des fonds structurels  
Directeur  
1  
Division de l'Energie  
Inspecteur général

1  
Direction de la distribution d'énergie  
Directeur  
1  
Direction des opérations U.R.E.  
Directeur  
1  
Pool de la direction générale  
Niveau 1  
79  
Niveau 2+  
28  
Niveau 2  
35  
Niveau 3  
13  
Niveau 4  
4

## DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Directeur général  
1  
Direction de la coordination de l'environnement  
Directeur  
1  
Direction de la logistique  
Directeur  
1  
Division de la nature et des forêts  
Inspecteur général  
1  
Direction des affaires générales  
Directeur  
1  
Direction des ressources forestières  
Directeur  
1  
Direction des espaces verts  
Directeur  
1  
Premier gradué - Architecte de jardin, paysagiste ou sylviculture (Namur)  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Mariemont)  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Jumet)  
1  
Direction de la nature  
Directeur  
1  
Direction de la chasse et de la pêche  
Directeur  
1  
Premier assistant - nature et forêts (Namur)  
2  
Direction d'Arlon  
Directeur  
1

Premier assistant - Nature et forêts (Arlon)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Bouillon)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Florenville)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Habay-la-Neuve)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Virton)  
2  
Direction de Liège  
Directeur  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Aywaille)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Verviers)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Liège)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Spa)  
2  
Direction de Marche  
Directeur  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (La Roche-en-Ardenne)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Marche-en-Famenne)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Nassogne)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Saint-Hubert)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Vielsalm)  
2  
Direction de Mons  
Directeur  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Nivelles)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Chimay)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Mons)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Thuin)  
2  
Direction de Namur  
Directeur  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Namur)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Couvin)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Viroinval)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Philippeville)  
2  
Direction de Malmédy  
Directeur

1  
Premier assistant - Nature et forêts (Bullange)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Elsenborn)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Eupen-1)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Malmedy)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Saint-Vith)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Eupen-2)  
2  
Direction de Neufchâteau  
Directeur  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Bertrix)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Libin)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Neufchâteau)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Paliseul)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Wellin)  
2  
Direction de Dinant  
Directeur  
1  
Premier assistant - Nature et forêts (Dinant)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Beauraing)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Bièvre)  
2  
Premier assistant - Nature et forêts (Rochefort)  
2  
Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois (personnel scientifique)  
Inspecteur général scientifique  
1  
Direction de biologie forestière  
Directeur scientifique  
1  
Direction de la nature, de la chasse et de la pêche  
Directeur scientifique  
1  
Direction de la technologie du bois  
Directeur scientifique  
1  
Pool d'attachés scientifiques pour le centre  
25  
Division de la prévention et des autorisations  
Inspecteur général  
1  
Direction de la coordination de la prévention des pollutions  
Directeur  
1  
Direction des autorisations



Directeur

1

Direction de Namur

Directeur

1

Direction de Liège

Directeur

1

Direction de Charleroi

Directeur

1

Direction de Mons

Directeur

1

Division des déchets (Office wallon des déchets - OWD)

Inspecteur général

1

Direction de la prévention et de la gestion des déchets

Directeur

1

Direction des infrastructures de gestion de déchets

Directeur

1

Direction des instruments économiques

Directeur

1

Direction des statistiques et des transferts des déchets

Directeur

1

Division de l'Eau

Inspecteur général

1

Direction des cours d'eau non navigables

Directeur

1

Premier attaché - ingénieur agronome (sauf eaux et forêts), ingénieur industriel option agronomie (Namur- Service central- Service piégeage)

1

Premier attaché - ingénieur agronome (sauf eaux et forêts), ingénieur industriel option travaux publics et construction (Liège)

1

Premier attaché - ingénieur agronome (sauf eaux et forêts), ingénieur industriel option travaux publics et construction (Marche)

1

Premier attaché - ingénieur agronome sauf eaux et forêts, ingénieur industriel option travaux publics et construction (Mons)

1

Premier attaché - ingénieur agronome sauf eaux et forêts, ingénieur industriel option travaux publics et construction (Namur- Services extérieurs)

1

Direction des eaux de surface

Directeur

1

Direction des eaux souterraines

Directeur

1

Direction de l'épuration des eaux usées et de la distribution d'eau

Directeur

1  
 Direction de la taxe et de la redevance  
 Directeur

1  
 Direction de la protection des sols  
 Directeur

1  
 Division de la police de l'environnement  
 Inspecteur général

1  
 Direction du service central  
 Directeur

1  
 Direction de Namur  
 Directeur

1  
 Direction de Liège  
 Directeur

1  
 Premier attaché - ingénieur civil, option chimie et industries agricoles, chimie-ingénieur agronome, option  
 agronomie sauf eaux et forêts - docteur en sciences ou en sciences chimiques (Eupen)

1  
 Direction de Charleroi  
 Directeur

1  
 Direction de Mons  
 Directeur

1  
 Pool de la Direction générale  
 Niveau 1  
 302  
 Niveau 2 +  
 104  
 Niveau 2  
 657  
 Niveau 3  
 164\*  
 Niveau 4  
 230 (dont 175 ouvriers forestiers domaniaux)  
 \* En ce qui concerne trente emplois de niveau 3 du métier « nature et forêts », chaque fois qu'un de ces  
 emplois se libère au niveau 3, un emploi est ajouté au niveau 2 et est retranché au niveau 3.

#### DIRECTION GENERALE DES POUVOIRS LOCAUX

Directeur général

1  
 Direction de la logistique et de la coordination  
 Directeur

1  
 Division des provinces et des entreprises publiques  
 Inspecteur général

1  
 Direction des affaires provinciales  
 Directeur

1  
 Direction des entreprises publiques  
 Directeur

1

Division des communes  
Inspecteur général  
1  
Direction des études  
Directeur  
1  
Direction de la coordination des services extérieurs  
Directeur  
1  
Direction d'Arlon  
Directeur  
1  
Direction de Liège  
Directeur  
1  
Direction de Mons  
Directeur  
1  
Direction de Namur  
Directeur  
1  
Direction de Wavre  
Directeur  
1  
Division des infrastructures routières subsidiées  
Inspecteur général  
1  
Direction du contrôle et des études  
Directeur  
1  
Direction des voiries  
Directeur  
1  
Division des bâtiments et des infrastructures sportives  
Inspecteur général  
1  
Direction des bâtiments  
Directeur  
1  
Direction des infrastructures  
Directeur  
1  
Pool de la direction générale  
Niveau 1  
98  
Niveau 2+  
28  
Niveau 2  
127  
Niveau 3  
78  
Niveau 4  
18

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT ET DU PATRIMOINE  
Directeur général

1  
Division de l'observatoire de l'habitat  
Inspecteur général

1  
Direction de l'observatoire de l'habitat  
Directeur

1  
Direction de la logistique et de la géomatique  
Directeur

1  
Division de l'aménagement et de l'urbanisme  
Inspecteur général

1  
Direction de l'urbanisme et de l'architecture  
Directeur

1  
Direction de l'aménagement opérationnel  
Directeur

1  
Direction de la politique foncière  
Directeur

1  
Direction de l'aménagement régional  
Directeur

1  
Direction des recours et du contentieux  
Directeur

1  
Direction de l'aménagement local  
Directeur

1  
Division du logement  
Inspecteur général

1  
Direction de la qualité de l'habitat  
Directeur

1  
Direction des aides aux particuliers  
Directeur

1  
Direction des subventions aux organismes publics et privés  
Directeur

1  
Direction de la tutelle et du contentieux  
Directeur

1  
Division du patrimoine  
Inspecteur général

1  
Direction de la protection  
Directeur

1  
Direction de la restauration  
Directeur

1  
Direction de l'archéologie  
Directeur

1

Services extérieurs de la direction générale

Direction de Namur

Directeur

1

Direction de Liège-I

Directeur

1

Premier attaché - ingénieur civil, option architecture, urbaniste/architecte (Eupen)

1

Direction de Liège II

Directeur

1

Direction de Hainaut I

Directeur

1

Direction de Hainaut II

Directeur

1

Direction du Luxembourg

Directeur

1

Direction du Brabant wallon

Directeur

1

Pool de la direction générale

Niveau 1

219

Niveau 2+

83

Niveau 2

320

Niveau 3

119

Niveau 4

68

## DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

Directeur général

1

Direction d'assistance technique

Directeur

1

Division de la politique agricole

Inspecteur général

1

Direction de la politique agricole européenne et internationale

Directeur

1

Bureau de la coordination agricole

Directeur

1

Direction de la politique agricole régionale

Directeur

1

Direction de l'analyse économique agricole

Directeur

1

Division des aides à l'agriculture

Inspecteur général

1

Direction de la coordination de l'intervention

Directeur

1

Premier gradué - comptabilité-commerce (Namur)

1

Direction du secteur animal

Directeur

1

Direction du secteur végétal

Directeur

1

Direction des structures agricoles

Directeur

1

Direction des contrôles

Directeur

1

Premier attaché - Ingénieur agronome, option agronomie (sauf eaux et forêts) ingénieur industriel option agronomie (Mons)

1

Premier attaché - Ingénieur agronome, option agronomie (sauf eaux et forêts) ingénieur industriel option agronomie (Huy)

1

Premier attaché - Ingénieur agronome, option agronomie (sauf eaux et forêts) ingénieur industriel option agronomie (Libramont)

1

Direction des services extérieurs d'Ath

Directeur

1

Direction des services extérieurs de Ciney

Directeur

1

Direction des services extérieurs de Libramont

Directeur

1

Direction des services extérieurs de Malmédy

Directeur

1

Direction des services extérieurs de Thuin

Directeur

1

Direction des services extérieurs de Huy

Directeur

1

Direction des services extérieurs de Wavre

Directeur

1

Division de la recherche, du développement et de la qualité

Inspecteur général

1

Direction de la recherche

Directeur

1

Direction de la qualité des produits

Directeur

1  
Direction du développement et de la vulgarisation  
Directeur  
1  
Division de la gestion de l'espace rural  
Inspecteur général  
1  
Direction du remembrement et des travaux  
Directeur  
1  
Premier attaché - ingénieur agronome, option agronomie sauf eaux et forêts (Mons)  
1  
Premier attaché - ingénieur agronome, option agronomie sauf eaux et forêts (Huy)  
1  
Premier attaché - ingénieur agronome, option agronomie sauf eaux et forêts (Libramont)  
1  
Premier attaché - ingénieur agronome, option agronomie sauf eaux et forêts (Wavre)  
1  
Direction du développement rural  
Directeur  
1  
Pool de la direction générale  
Niveau 1  
143  
Niveau 2+  
137  
Niveau 2  
154  
Niveau 3  
102  
Niveau 4  
14

#### DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTE

Directeur général  
1  
Division de l'action sociale et des immigrés  
Inspecteur général  
1  
Premier attaché - administratif (Arlon)  
1  
Premier attaché - administratif (Namur)  
1  
Premier attaché - administratif (Wavre)  
1  
Direction d'action sociale et des immigrés  
Directeur  
1  
Direction de l'inspection  
Directeur  
1  
Direction de Liège  
Directeur  
1  
Direction de Mons  
Directeur  
1

Division du troisième âge et de la famille

Inspecteur général

1

Direction de la famille

Directeur

1

Direction du troisième âge

Directeur

1

Division de la santé et des infrastructures

Inspecteur général

1

Direction de la santé curative

Directeur

1

Direction des infrastructures

Directeur

1

Direction de l'hygiène

Directeur

1

Direction du contrôle et de l'inspection

Directeur

1

Pool de la direction générale

Niveau 1

71

Niveau 2+

44

Niveau 2

67

Niveau 3

42

Niveau 4

8

**DIRECTION GENERALE DES RELATIONS EXTERIEURES**

Directeur général

1

Division des relations internationales

Inspecteur général

1

Direction des accords internationaux et des affaires multilatérales

Directeur

1

Premier gradué - administratif (Bruxelles)

1

Direction de la coordination des questions européennes

Directeur

1

Pool de la direction générale

( Niveau 1

27

Niveau 2+

10

Niveau 2

13



Niveau 3

9

Niveau 4

1 – AGW du 25 août 2005, art. 2)

## **Art. 2.**

§1<sup>er</sup>. La comptabilisation des équivalents temps plein d'emploi se calcule comme suit:

– mandataire: une unité par mandataire;

– agent: une unité par agent, réduite uniquement dans le cas où l'agent preste de manière irréversible moins d'un temps plein en application d'une base légale ou réglementaire personnel contractuel, à l'exception des contractuels de remplacement: une unité ou la partie d'unité calculée sur base annuelle suivant les dispositions prévues dans le contrat de travail contractuels de remplacement: zéro équivalent temps plein.

§2. Au sein de chaque pool, la partie entière de la somme des équivalents temps plein définitivement libérés est pourvue conformément aux dispositions du Code de la fonction publique wallonne.

§3. Au sein de chaque pool, des contractuels de remplacement sont engagés conformément aux dispositions de l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 relatif aux conditions d'engagement et à la situation administrative et pécuniaire des membres du personnel contractuel à concurrence du nombre d'équivalent temps plein momentanément libérés dont la rémunération n'est plus prise en charge par le Ministère ou remboursée à ce dernier.

## **Art. 3.**

L'agent de rang A6 qui à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté occupe un emploi où une fonction d'encadrement au rang A5 est prévue, reste affecté sur cet emploi au moins jusqu'au moment où il remplit les conditions prévues par le Code de la fonction publique pour postuler une fonction d'encadrement au rang A5.

## **Art. 4.**

Les fonctions d'encadrement visées par le présent arrêté s'ajoutent au nombre d'emplois de promotion établi selon les normes prévues à l'article LI.TIII.CV.4 du Code de la fonction publique.

## **Art. 5.**

L'arrêté du Gouvernement wallon du 14 janvier 1999, modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2002, fixant le cadre organique du personnel du Ministère de la Région wallonne est abrogé.

## **Art. 6.**

Le Ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 22 avril 2004.

Le Ministre-Président,

J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,

Ch. MICHEL